

dérée à 300 fr., puis à 50 fr., mais le Fr. Polycarpe dut changer de résidence.

Les religieux avaient également une pharmacie, et pour rendre service au public, ils vendaient des remèdes. Mais, le 19 juin 1761, fut dressé « procès-verbal de saisie des maîtres-gardes et adjoints de la communauté des apothicaires de la ville et faubourg de Lyon, contre les religieux du Tiers-Ordre de Saint-François-d'Assise du couvent de la Guillotière, aux fins de leur empêcher de faire aucun débit dans leur pharmacie. »

Vers 1740 fut reconstruite la maison de Bellecordière. A cet effet les Religieux vendirent leur maison de Puipelu, et aussi empruntèrent de l'argent à des amis de leur maison. Parmi ces derniers étaient un sieur Pierre Clayet et sa sœur Jeanne Clayet qui prêtèrent à diverses fois des sommes d'argent pour cette construction, à condition qu'ils toucheraient la rente. Ils moururent et passèrent leurs droits à leurs héritiers. Survint la Révolution; la Nation était devenue maîtresse des biens du clergé, elle acquitta les rentes par le Receveur du district de Lyon.

L'histoire du couvent de la Guillotière contient aussi une petite révolution intérieure dont je dois donner une idée : Le 15 septembre 1759, le Fr. Alexis Ruppert avait demandé d'être maintenu dans le droit et possession de porter le capuce. On acquiesça à sa demande. Les Pères virent cette faveur d'un air mécontent. De là, paroles blessantes, menaces, coups, mauvais traitements. Pour les éviter le Fr. Alexis et le Fr. Ferréol, qui s'était adjoint à lui, s'enfuirent aux Récollets. De là, plusieurs longs procès. Après une longue procédure, Fr. Alexis se désista et rentra au couvent. Qu'advint-il dans la suite? Sans doute on devait